

SERVICE PARC DE STATIONNEMENT
Régie de recettes
Encaissement des droits d'occupation du domaine public communal
Nomination des mandataires

Nous, Jean-Paul Joseph, Maire de Bandol,
Vu la décision n° 14 en date du 02/07/24 instituant une régie de recettes pour Encaissement des droits d'occupation du domaine public communal ;
Vu l'arrêté n°474 du 06/08/21 ;
Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du1 JUIL..2024;
Vu l'avis conforme du régisseur en date du04 JUIL..2024 ;
Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du04 JUIL..2024 ;

- ARRETONS -

ARTICLE 1er L'arrêté n°474 du 06/08/21 susvisé est abrogé.

ARTICLE 2 Mme Laëtitia ARVIEU, Mme Danièle IVALDI, M. Claude RICARD, M. Richard LAVAUX, M. Cyril DUPONT et M. Julien UTRAGO sont nommés mandataires de la régie susvisée, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci ;

ARTICLE 3 Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal Ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie;

ARTICLE 4 Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle codificatrice n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006.

Fait à Bandol, le2 JUIL..2024

Le Maire de Bandol,
Jean-Paul JOSEPH.



Régisseur titulaire*

vu pour acceptation

Notifié le :

06/07/24

Régisseur mandataire suppléant*

vu pour acceptation

Notifié le :

04/7/24

Régisseurs mandataires*

vu pour acceptation

Notifié le :

05/07/24

vu pour acceptation

04/07/24

vu pour acceptation

05/07/24

vu pour acceptation

05/07/24

vu pour acceptation

05/07/24

vu pour acceptation

05/07/24

vu pour acceptation

05/07/24

*Faire précéder de la mention « vu pour acceptation »